

histoire et patrimoine
de Hillion

Bulletin n°9—Septembre 2019



Le Moulin de l'Alouette

Prix : 5 euros

Organisation

Président Alain LAFROGNE
Responsable de la
publication Patrick CHANOT

Comité de rédaction
Patrick Chanot
Alain Lafrogne
Ludovic Déron
Marie-Paule Méheut
Philippe Bihet

Le présent bulletin en version papier est en vente auprès de l'association au prix de 5 euros. Le bulletin est gratuit pour les adhérents de l'association.



Le Moulin de l'alouette

Sommaire :

- 3 Editorial

Vie de l'association

- 4 Journée citoyenne : Abri douanier de la Grandville
Sortie à Bécherel
Kermariz
- 5 Expo 2019 : Hillion hier et Aujourd'hui

Recherches historiques

- 6/7/8/9 Les comptes de fabrique de 1495
- 10/11 Martin Dunesme, commandant des troupes révolutionnaires à Hillion en 1795

Mémoires contemporaines

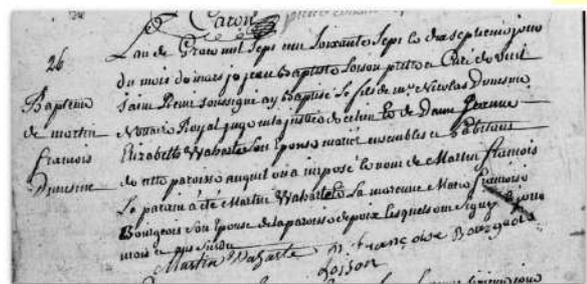
- 12/13/14/15 Témoignage d'un ancien d'Algérie
- 16/17/18/19 Le facteur René Delanoë
- 20/21/22 Le moulin de l'alouette
- 23 Photo de classe 1945

Information

- 24 Souscription pour le livre « Hillion, au fil de ses maires 1789-1989 »

Crédits et participations

Nous remercions chaleureusement René Delanoë, Kermariz, Cédric Tréhorel, Roselyne et Baudouin Jousseume, André Ollivro



Acte de naissance de Martin Dunesme
(voir pages 10/11)

Editorial



Le 26 avril 2019, un incendie a ravagé la toiture et la flèche de la cathédrale Notre Dame de Paris, occasionnant d'importants dégâts à ce monument vieux de 8 siècles. L'incrédulité et l'affliction exprimées par les témoins physiques, les téléspectateurs et à l'étranger ont montré l'attachement de nombre de personnes au patrimoine au sens large du terme. Ces réactions viennent conforter les adhérents d'HPH dans leur travail de recherche, d'approfondissement sur l'histoire et le patrimoine de notre commune ainsi que dans le soin apporté à vous le faire partager.

Fidèles à notre volonté d'ouvrir HPH sur l'extérieur, vous trouverez des articles sur l'abri douanier mis à jour à la Grandville lors de la journée citoyenne, sur la visite guidée de la cité médiévale de Becherel, sur notre exposition annuelle du mois de juin, « Hillion d'hier et d'aujourd'hui », illustrant bien nos thèmes de recherche.

Vous découvrirez le grand écart entre les sujets historiques traités : les comptes de fabrique de 1495 qui relatent le fonctionnement de la paroisse dans ce XVe siècle finissant, un article sur Dunesme, capitaine de la garde nationale en 1792 et la suite des témoignages sur la guerre d'Algérie.

Poursuite de la rubrique sur les témoignages relatifs aux anciens métiers : cette fois est exposée la vie professionnelle d'un ancien facteur, M Delanoë ; de même, par des chemins de traverse, il a été possible de reconstituer l'activité du moulin de l'Alouette.

Enfin, le songe, évoqué dans le bulletin n° 8, sur la sortie d'un livre « Hillion au fil de ses maires – 1789-1989 » est devenu réalité, puisque cet ouvrage paraîtra en décembre prochain. Nous souhaitons que vous y trouviez le même intérêt que pour celui sur la Grande Guerre.

Lors de nos expositions, les visiteurs nous apportent souvent de précieuses informations pour nos recherches ; nous voudrions que ces échanges perdurent tout au long de l'année : n'hésitez pas à prendre contact avec HPH, par le biais de notre site internet par exemple.

Marie-Paule Méheut

Secrétaire Histoire et Patrimoine de Hillion

Journée citoyenne : L'abri douanier de la Grandville



Une trace du passé de Hillion resurgit

Le dernier douanier de Hillion, monsieur Delacroix, a exercé ses activités jusqu'en 1947. Un habitant de la commune se rappelle qu'il s'abritait des intempéries dans une grotte située à flanc de falaise à la Grandville. Notre association a décidé de la redécouvrir lors de la Journée Citoyenne.

Une équipe de 8 personnes, composée d'adhérents et de bénévoles, s'est impli-

quée avec ardeur le 25 mai pour défricher le terrain et dégager cette grotte. Nous nous attendions à trouver une sorte de guérite. C'est tout autre chose qui a été mis à jour : une cavité manifestement taillée dans la roche, profonde de plus d'un mètre, longue de 2 mètres environ, dont la partie basse est surélevée d'environ un mètre. Devant cette grotte, une plateforme assez plate domine toute la plage d'une dizaine de mètres, avec un superbe point de vue. Certes cet abri a été utilisé par les douaniers. Mais tout porte à croire qu'il s'agit d'un abri beau-

coup plus ancien. Y'avait-il un bâtiment devant cette grotte ? Sa création date-t-elle de la préhistoire ? de la protohistoire ? C'est une énigme qui demandera des investigations par des spécialistes, nous allons donc solliciter le CeRAA.



Sortie à Bécherel

Lors de la guerre de succession de Bretagne, entre 1341 et 1365, deux partis s'affrontent : Jeanne de Penthièvre mariée à Charles de Blois, bénéficiant du soutien des français, et Jean de Montfort ayant pour alliés les anglais. Il ne faut pas oublier que, depuis la conquête de l'Angleterre au XIe siècle, des relations étroites se sont nouées entre bretons et anglais. Dans la région, la quasi-totalité des territoires sont partisans de Jeanne de Penthièvre. Hillion, et surtout Bécherel, sont des places fortes tenues par les anglais.

De nos jours, Bécherel est connue pour être la Cité du Livre, avec notamment la présence de 14 librairies. L'idée a germé de visiter le 11 mai ces librairies pour chercher des ouvrages pouvant nous éclairer sur la présence anglaise à Hillion durant la guerre de succession. Sur proposition de Baudouin habitant à proximité, nous avons bénéficié des connaissances de Michel Brand'honneur, historien local, pour la découverte des sites intéressants de Bécherel. Roselyne et Baudouin nous ont gentiment accueillis pour le repas du midi dans le superbe manoir



de Baudouin qu'il restaure. L'après-midi, après la découverte du site autour de l'ancien donjon, nous nous sommes répartis dans plusieurs librairies à la recherche de livres d'histoire de la Bretagne concernant notamment la période de la guerre de succession.

Kermariz, archéo-graphiste

le message crée l'image

L'archéo-graphiste Kermariz a imaginé un concept de création novateur : il dessine le patrimoine breton avec des mots et des phrases... Ses œuvres, réalisées manuellement à la plume et à l'encre de Chine, condensent ses trois passions : l'Histoire, le graphisme et l'écriture.

Ses créations sont notamment élaborées d'après des documents en provenance des Archives Départementales des Côtes d'Armor ou en collaboration avec des historiens ou des experts locaux.

C'est donc bien naturellement qu'il s'est tourné vers notre association pour compiler des éléments historiques susceptibles de dessiner de nouveaux tableaux sur le patrimoine



de Hillion. Notons qu'il nous a, de plus, donné un sérieux coup de main pour l'élaboration des maquettes de l'exposition de 2019.

Expo 2019 : Hillion Hier et Aujourd'hui

Succès de l'exposition 2019

A nouveau cette année, la salle du Conseil Municipal a accueilli du 8 au 16 juin notre exposition, sur le thème « Hillion, hier et aujourd'hui ». Pour cette exposition, nous avons photographié de nombreux sites de la commune sur le modèle de cartes postales anciennes et mis celles-ci en parallèle.



Les aînés étaient souvent émus devant les cartes postales anciennes et les enfants, avec beaucoup de vivacité, ont répondu au questionnaire élaboré par deux de nos adhérentes, Danielle et Marie-Noëlle. Certains nous ont interrogé sur nos souvenirs. Les classes étaient parfois reçues le matin et les adhérents présents prenaient les enfants par groupe de 4 ou 5. Une classe avait même préparé son propre questionnaire avec l'aide de son institutrice. Les anciens du Foyer Logement sont venus également visiter l'exposition.



EXPOSITION

du 9 au 16 juin



HILLION HIER ET AUJOURD'HUI

Salle du Conseil Municipal Mairie de HILLION
de 14h à 18h



Belle affluence avec 571 visiteurs, dont 190 enfants de 7 classes, de l'école Publique du Bourg, des écoles Saint Joseph et catholique de Saint René.

Tous ont pu s'étonner des changements survenus dans leur commune depuis le début du XXème siècle.



Les photos aériennes prises à l'aide d'un drone ont eu beaucoup de succès et le diaporama de toutes les cartes postales anciennes a complété les panneaux et a été suivi avec un grand intérêt. Le succès de cette exposition est dû à l'implication de quelques adhérents : Alain, André, Danielle, Marie-Paule, Marie-Noëlle, Martine, Maryvonne, Patrick et Philippe B, tant pour sa conception et son montage, que pour ses permanences (qui avaient lieu tous les jours de 14h à 18h) et les visites guidées des enfants.

Compte de fabrique de la paroisse d'Hillion de 1495 : une population hillionnaise comprise entre 1400 et 1600

Contexte historique en 1495 :

La période qui nous intéresse est qualifiée selon les historiens de bas-moyen âge ou début de la renaissance. Si la Bretagne est encore indépendante en 1495, la province est ruinée par 2 siècles de guerres presque incessantes, et se trouve promise à une union au Royaume de France par le mariage de la duchesse Anne de Bretagne fille du feu duc François II au roi de France Charles VIII en décembre 1491.

La défaite anglaise de 1453 lors de la guerre de 100 ans a mis fin à l'alliance avec la Bretagne et a isolé cette dernière sur un plan géopolitique. Le duc de Bretagne François II est faible, il n'a pas de descendance masculine, sa fiscalité est lourde, il a peu d'autorité sur la noblesse bretonne et la bourgeoisie du Duché se détourne du pouvoir.

La guerre dite « folle » qui oppose la Bretagne au Royaume de France entre 1487 et 1491 consacre la supériorité de l'armée française qui trouve son épilogue au cours de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier et la terrible défaite de l'armée bretonne en 1488 ; s'ensuit cette même année la signature du traité du Verger qui scelle presque définitivement le sort de la Bretagne en ne permettant pas à l'héritière du duché de se marier sans l'accord du roi de France même si l'annexion du duché de Bretagne n'est officialisée qu'en 1532 par l'édit de Nantes.

La paroisse d'Hillion fin XV^e siècle :

La paroisse est rattachée à la seigneurie de Lamballe et se trouve donc en pays de Penthièvre. Les noms de famille cités dans ce texte sont déjà bien fixés même si l'orthographe a pu évoluer jusqu'à aujourd'hui.

On sait peu de choses sur la paroisse en cette fin XV^e siècle, sinon qu'elle se compose de 28 familles nobles dont les revenus s'étalent de 5 à 100 livres comme l'atteste « la montre de 1480 », une réunion des hommes d'armes de la paroisse à Saint-Brieuc.

Ces revenus sont très disparates avec deux familles à 100 livres et une moyenne de revenu à 30,5 livres.

Intérêt de la transcription :

Ce document aujourd'hui historique a été produit comme beaucoup d'archives anciennes pour des raisons strictement administrative ou comptable.

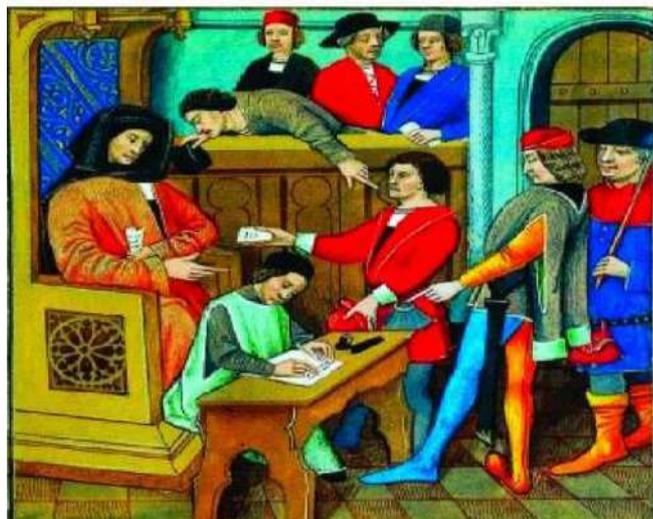
Avec le temps, le document a acquis une valeur patrimoniale qui nous renseigne non pas sur des faits historiques précis mais sur le contexte de la vie sociale, économique, familiale et religieuse de cette fin du XV^e siècle dans une paroisse rurale de l'évêché de Saint-Brieuc.

Ce document est extrait du fonds des fonds de l'évêché de Saint-Brieuc sous la cotation IG124

Structure du texte :

Ce parchemin est un compte de fabrique daté de 1495, un document comptable annuel de la gestion des trésoriers de la fabrique paroissiale d'Hillion. La fabrique paroissiale est une assemblée de personnes qui administre les biens et fonds nécessaires à la construction et l'entretien des édifices religieux ; les revenus de cette fabrique sont multiples comme les quêtes, offrandes, rentes, fermages, legs et locations des bans d'église.

Ce compte est rédigé en français, langue administrative du duché de Bretagne, alors même que le français s'impose encore difficilement dans le royaume de France (c'est l'ordonnance de Villers Cotteret de 1539 qui prescrit le français dans les tous les écrits administratifs du royaume). Il est à noter que la paroisse se trouve dans le pays dit « gallo » dans lequel les habitants parlent la langue galloise et non bretonne, langue de transmission orale mais non écrite. Le compte se décompose en 53 pages manuscrites et se divise en deux grandes parties, les recettes (page 2 à 24) et les dépenses (page 25 à 53) de la fabrique. La monnaie utilisée dans ce texte se décompose en livres tournoi, sous et deniers.



Réformation des fougues en Bretagne au XV^e

Page 1 : présentation des comptes par les trésoriers de la fabrique

Page introductive qui présente les comptes rendus par les trésoriers de la fabrique pour la durée de leur mandat soit 1 an à partir de juin 1495.

Transcription du texte :

Ensuist le compte et enrollement de Alain Brulon et Guillaume Lescuier, thesauriers et administrateurs des biens de la fabrice de Saint-Jehan de Hillion, de ce que ont receu leur et pour durant le temps qu'ilz ont esté thesauriers de ladite fabrice, ouquel office furent mis et institués le neuffiesme jour de juign, l'an que dit, soit mill IIII^{ctz} IIII^{xx} quinze (1495), fait et rapporté par lesdits thesauriers, par lequel compte lesdits thesauriers entendent rendre compte et reliqua des choses par eulx receues durant celuy temps. Protestacion qu'ilz font que en cas que ne se seroient chargés des choses par eulx receues durant leurdit office, de s'en recharger a esgard de messieurs les commissaires, et paroillement d'este deschargés des choses que n'auront receues, et que neatemoings en re[..] se charger, ne estre tenuz à ladite fabrice, fors et par autant que auront receu des biens d'icelle, supplians messieurs les commissaires sur ce leur faire raison.

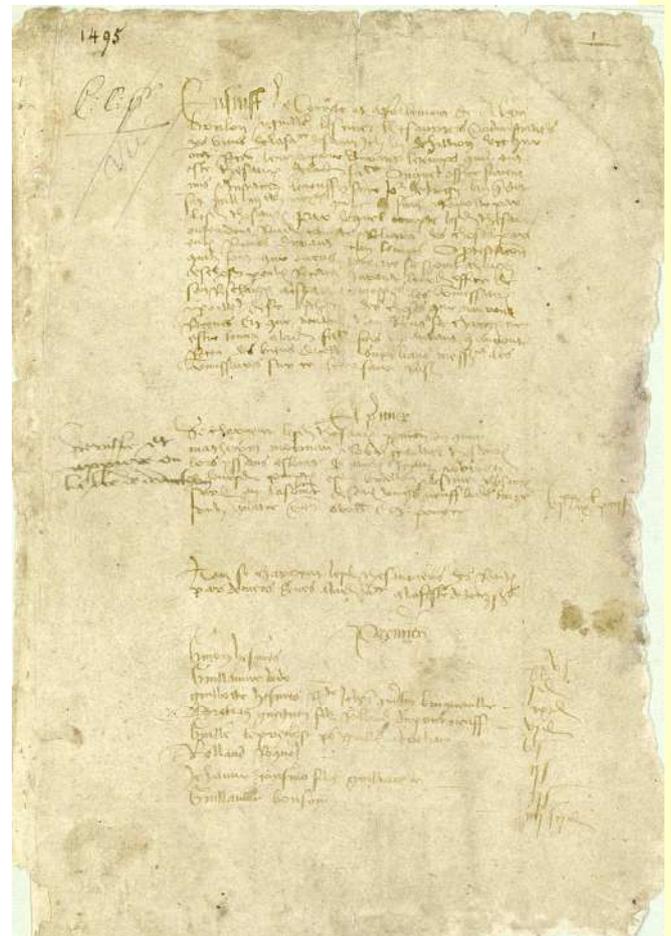
Ci-dessus Page 1 du Manuscrit

Et premier Se chargent lesd. thesauriers par ??? en quoy Mathurin Morvan et Robin Gaultier, thesauriers lors pressans, estoient de [...] tenuz et obligés par leursd. comptes èsd. Brullon et Lescuier, thesauriers surd., en la somme de seix vingt neuff livres tournois, treize soulz, quatre deniers oboll, et pour ce vixx ix livres xiii soulz.

Item se chargent lesd. thesauriers des rentes par deniers deues à lad. fabrice à feste de Touzsaincts

Premier Guion Hesnies 15

soulez
Guillaume Bedo 1 denier
Guilloite Hesnies, rente Jehan Guillotin, Bri-queville 9 deniers
Bretran Gueguen, filz Rolland, du Pont-Neuff 6 deniers
Guillaume Le Prevost, pour Guillaume Abreham 5 soulez
Rolland Roquel 2 soulez
Jehanne Cousino filie Guillaume 2 Soulz.
Guillaume Bonson 4 soulez
 2 deniers



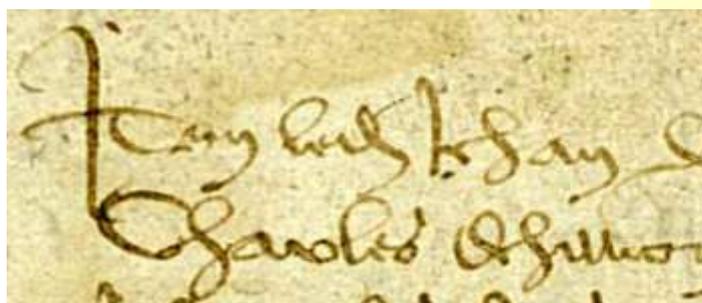
Page 1 du Manuscrit (1495)

Pages 2 à 4 : revenus de rentes par deniers avant la Toussaint

Une liste de patronyme de paroissiens qui doivent le revenu de rentes nous permet d'attester de l'existence de lieux-dits de la commune et de la présence de noms de famille encore présents aujourd'hui.

Compte de fabrique de la paroisse d'Hillion de 1495

Ainsi nous retrouvons les noms de Pierre de la Villeon sieur des Vergiers (lieu-dit des Vergers), Guillaume de la Villeon sieur des Mareux (lieu-dit les Marais), Jehan de Lesmeleuc (lieu-dit de Lermeleu), Guillaume Gargnon (famille Guernion), Jehan Derondier (famille Desrondiers), Charles de Hillion (famille Hillion).



Transcription :

**Item ledit Jehan derondiers
Charles de Hillion pour son anfen**

Pages 4 à 5 : revenus de rentes par froment avant la Saint-Etienne

Ces revenus nous apportent quelques précisions sur des noms de familles anciennes d'Hillion tels Jehan Guynart (famille Guinard), Guillaume Gaillart (famille Gaillard) et Rolland Collet (famille Collet).

Pages 5 à 8 : revenus de rentes par froment avant la Saint-Michel

Quelques familles nobles et lignées nous sont signalées pour ces revenus de rente ; Olivier de Plédran maison noble de Lermeleu est le fils de feu Rolland de Plédran. Pierre de la Villeon sieur des Vergiers (maison noble) héritier de feu Berthelot de la Villeon pour l'anfen et chapelle dudit de la Villeon à Saint-Regnan, Olivier Visdeloup sieur de Cresmur (maison noble).

Pages 9 à 11 : revenus de charges de blés

Il s'agit de *sépultures des huges* de l'église de Saint-Jehan de Hillion, des chapelles de Lisquitel et Saint-Laurans ; la signification du terme est incertaine, peut-être s'agirait-il d'une redevance faite pour les enterrements. Autres revenus avec les offrandes en nature qui étaient revendues, or ou argent et faites à la paroisse par l'intermédiaire des troncs d'église et de chapelles, notamment à la chapelle de Saint-Ruault détruite au XVIe siècle.



**Costume breton, vers 1530
"Costume book" (Trachtenbuch) of Christopher Weiditz,
German National Museum in Nuremberg**

Elle se trouvait dans l'ancien cimetière de Hillion (voir bulletin n°8). Ces offrandes faites par les paroissiens sont régulièrement récupérées par les seigneurs des maisons nobles de la paroisse, sont cités notamment Alain Dollo sieur des Aubiers, Bretran Guéguen sieur du Clos, Charles de Hillion sieur de la Porte Rouet (sans doute fils de Jehan de Hillion présent à la « montre de Saint-Brieuc » en 1480 et qui annonce un revenu de 100 livres soit le revenu le plus important de la paroisse), Jehan de Lesquen et Rolland du Boeshardy.

A noter également une rente de 40 souz pour les « **ensépultures et enterrementz de Dom Jehan De Plédran et de Margot Chanseterre qui fut este ensépulturés en l'église dudit lieu de Saint Jehan** »



Costumes bretons dessinés par Arnold Von Harff en 1499

Pages 12 à 24 : revenus des oblacions

Les oblacions sont des offrandes faites au clergé par les fidèles ayant recours au ministère d'un représentant de dieu et consistant soit en dons de nature, soit en produit de quêtes ou de taxes.

Le compte de Fabrique nous liste les paroissiens qui ont effectué ce paiement en argent. Dès lors, on peut comptabiliser le nombre de personnes qui ont procédé à cette offrande et extrapoler sur le nombre d'habitants de la paroisse d'Hillion en 1495 ; ce compte fait état de 587 personnes adultes ayant fait des offrandes dont 238 familles composées d'un homme et d'une femme (les enfants ne sont pas listés). Toujours selon cet état, il y aurait donc 476 personnes en couple et 111 personnes vivant seules ou 349 ménages qui ont effectué une offrande. L'étude de Georges Minois sur la Démographie dans le Trégor au XV^e siècle parue dans les Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest nous donne un ratio de 4.6 personnes par ménage pour le XV^e siècle, on peut estimer ce taux tout à fait comparable en pays de Pen-thièvre ce qui nous donnerait une population autour de 1605 habitants. Autre hypothèse si nous tenons compte du nombre d'enfants moyen par famille ; le calcul est légèrement différent puisque seules sont pris en compte les 238 familles isolées dans le compte de fabrique ; en effet toujours selon Georges Minois, un taux de 5.2 enfants par foyer peut être retenu soit 1238 individus auquel nous ajoutons les 111 personnes vivant seules soit en totalité 1349 personnes ; dans ce dernier décompte, parmi ces 111 personnes, certaines sont sans doute veufs ou veuves et peuvent avoir

eu des enfants.

Dès lors et sans être catégorique, nous pouvons donc estimer une fourchette de population entre 1400 et 1600 individus dans la paroisse d'Hillion.

Des lieux et noms de famille nous renseignent de nouveau sur la population paroissiale : Geoffroy Heurtel (famille Heurtel), Guillaume et Jehan Desportes (manoir des Portes ?), Jehan et Olivier Cabaret (famille Cabaret), Thomas et Rolland Gargnon (famille Guernion), Olivier Champdoysel (lieu-dit Champ Oisel ?), Allain Folleveille (lieu-dit Fortville ?), Gilles de Tremeureuch sieur de Tatio, Jehan Poullain sieur de le Carbien.

Les revenus de la fabrique s'établissent à **36 livres, 1 sou et 10 deniers**, une somme très importante comparative-ment au revenu moyen d'une famille noble à Hillion (30.5 livres).

Pages 25 à 53 : charges et dépenses de la fabrique paroissiale

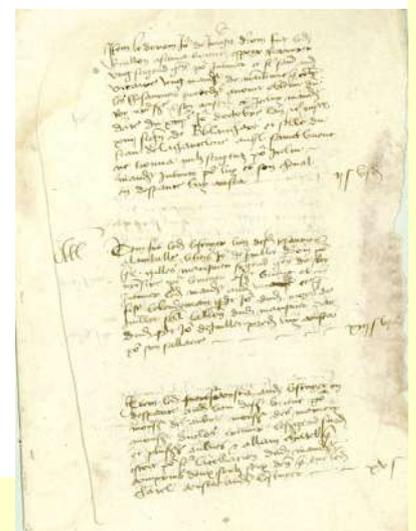
Toutes ces pages sont consacrées au conflit qui oppose la fabrique paroissiale au vicaire au sujet de la perception des oblacions. Ce conflit ne semble pas nouveau puisque la transcription du début du compte des charges semble attester l'existence d'un mandement de maintenue dès 1494.

Transcription de l'extrait page 26 :

Item, le deroin jour de juign derroin, fut ledit Brullon à Saint Briec usoyre recouvrer ung sergend general pour intimer et faire savoir vicaire un mandement de maintenue que ceulx les thesauiers precedens avoint obtenu du roy nostre seigneur et son conseil, et iceluy mandement daté du 14^e jour d'octobre, l'an etc. IIII^{xx} XIII (1494), signé de Blanchart et sellé du seau de la chancellerie

Ces pages qui énumèrent les dépenses de procès ne nous apportent plus beaucoup d'éléments de la vie paroissiale. L.D

Ci-contre page 26 du Manuscrit



Martin Dunesme, commandant des troupes révolutionnaires à Hillion en 1795



En 1795, Hillion vit dans la période révolutionnaire depuis déjà 6 ans. Le maire, François Gautier a été nommé en 1792, succédant à Guillaume Guinard.

Après avoir dû batailler avec ses administrés, alors qu'il tentait d'organiser le « culte de la raison » imposé par la Convention dans l'église paroissiale, après avoir dû régler les problèmes des familles d'émigrés, en particulier celle de la Comtesse du Bouilly de Bonabry, il va se trouver confronté à des accusations de mollesse patriotique et républicaine par le commandant des forces révolutionnaires cantonnées à Hillion, le commandant Dunesme.

Ce dernier a déjà un passé de militaire impressionnant.

Martin François Dunesme est né le 17 mars 1767 à Viel-Saint-Remy (Ardennes) et mort le 30 août 1813 lors de la bataille de Kulm.

Il entra au service comme sergent-major le 22 septembre 1791 dans le 1er bataillon des Ardennes, incorporé en l'an XI dans la 102e demi-brigade d'infanterie de bataille devenue, en l'an IV, 106e demi-brigade de ligne et 106e de cette arme à l'organisation de l'an XII.

Il fit aux armées des Ardennes et du Nord la campagne de 1792, et passa capitaine le 15 mai de cette même année.

Le 4 mars 1793, à l'affaire d'Hesmin, petit village situé entre Herve et Liège, l'armée française se reposant dans un défilé fut surprise par les Autrichiens ; le capitaine Dunesme se précipite sur l'ennemi à la baïonnette, tue une cinquantaine d'hommes, met toute sa ligne en déroute, et ne rejoint son bataillon qu'après



DUNESME, Général de Brigade.

Il saisi par le collet un officier ennemi qu'il amena prisonnier en l'appuyant comme un bouclier aux Autrichiens des mains desquels il réussit ainsi à s'échapper.

avoir entièrement dégagé la colonne. Dans cette action, il s'élança seul au milieu des rangs ennemis, et alla y chercher deux soldats autrichiens qu'il ramena prisonniers.

Le 16 du même mois, en avant de Tirlémont, il tomba à l'improviste sur les postes autrichiens qu'il força à une retraite précipitée.

Le 20 vendémiaire, à Châtillon, les royalistes étant venus attaquer une colonne républicaine placée en avant de cette ville, et l'ayant mise en déroute, le capitaine Dunesme, qui était de garde au quartier général, ne quitta son poste que le dernier, soutenant la retraite avec son détachement. Parvenu à quelque distance hors de la ville, il aperçut un des drapeaux des rebelles et résolut de s'en emparer. Il s'élança aussitôt, mais mal soutenu par les siens, il se trouva seul au milieu des ennemis.

Chargé alors par les royalistes, accourus en grand nombre, il eût infailliblement succombé, si le nommé Hoclet, son ancien fourrier, alors canonnier à cheval dans la légion de Westermann, ne fût accouru à son aide.

Ce soldat, malgré le feu meurtrier des Vendéens, parvint jusqu'au capitaine, le fit monter sur un cheval qu'il conduisait en main, et l'aida ensuite à se faire jour à travers la foule des ennemis.

On peut juger par ces faits que son avis pouvait compter en « haut lieu »

Ainsi alors qu'il commande les troupes positionnées à Hillion dans le presbytère, il écrit cette lettre au comité révolutionnaire de Port-Briec (Saint-Briec) Hillion, le 26 pluviôse, troisième An républicain, Dunesme, capitaine au sixième bataillon d'Orléans, commandant les troupes cantonnées à Hillion, aux citoyens administrateurs du district de Port-Briec
Citoyens

Vous comptez peut-être encore sur un maire à Hillion. C'est à faux. Il n'y en a plus, ou du moins, celui qui l'est n'en a-t-il que le nom. Le bruit public court que cet homme, aussi lâche qu'immoral, s'est laissé gagner par les chouans, et leur a permis de trahir la confiance que lui avaient vouée ses concitoyens et de parjurer le serment qu'il avait de le soutenir au péril de sa vie.

Ceci paraît d'autant plus probable, citoyens, que voilà deux décades de suite qu'il ne célèbre plus, que voilà douze à quinze jours qu'il ne paraît plus à la municipalité pour y traiter des affaires publiques, enfin que voilà deux

pétitions que je lui envoie pour avoir des charrettes et des chevaux pour aller chercher notre bois à Port-Briec, auxquelles il ne daigne pas répondre. Il y a mieux, c'est aujourd'hui que je lui ai demandé la deuxième réquisition, il m'a fait répondre qu'il ne voulait plus se mêler de mes affaires ni de celles de la République, et sûrement que dans cette détermination est compris l'ordre que vous lui avez envoyé de préparer des lits pour les renforts qui doit nous arriver au premier jour puisqu'il n'en a rien fait et ne paraît pas de meilleure volonté à en rien faire ; d'après cela, je vous le demande, citoyens, ce que vous pensez d'un tel homme, si vous souffrirez que l'écharpe tricolore soit plus souvent souillée par lui. Je sais qu'il ne m'appartient pas, comme faisant partie de la force armée et agissante, de donner ma propre opinion dans une telle circonstance, mais au moins comme bon républicain qui s'intéresse au bonheur et à la gloire de ses concitoyens, qu'il me soit permis de vous donner comme étant celle du petit nombre des patriotes demeurés fidèle à leur serment dans cette commune.

N'ayant pas l'avantage d'être connu de vous, peut-être ferez-vous difficulté de m'en croire sur une parole. Mais citoyens, veuillez la peine de vous informer des choses sur les lieux, vous verrez que je n'avance rien qui soit même au dessous de la réalité, quoique de plus conforme à la vérité.

Salut et fraternité
Dunesme

Le 15 février 1795 (27 pluviôse an III) – ça n'a pas trainé- le district répond à Dunesme :

Nous recevons ta lettre d'hier par laquelle tu nous fais part des motifs que tu as de suspecter le civisme du maire d'Hillion. Rien ne nous a plus surpris que ce que tu nous marques de ce fonctionnaire public. Jusqu'à ce moment, il s'était montré sincèrement attaché à la Révolution, et il ne nous a jamais donné lieu de suspecter son patriotisme. Il est possible que les circonstances aient influencé sa conduite, sans que pour cela il ait changé de principes. Quoi qu'il en soit nous te faisons nos remerciements des avis que tu nous donnes à son sujet. Nous allons examiner sa conduite et prendre tous les renseignements que nous pourrions nous procurer pour nous assurer de ses véritables sentiments.

Malgré ce soutien, François Gautier quittera la vie municipale et sera remplacé par Jean Guernion.

De son côté Martin Dunesme combattrait encore de nombreuses années.

Il fit ensuite la campagne de l'an III à l'armée des côtes de Brest, et fut blessé au bras droit en chargeant avec sa compagnie.

Nommé le 24 brumaire an IV chef de bataillon dans le même corps, il passa, en l'an V, à l'armée du Rhin, en l'an VI à celle d'Helvétie, et servit, en l'an VII aux mêmes armées et à celle d'Italie.

Le 20 prairial an VII ; avec un bataillon de conscrits qu'il menait pour la première fois au feu, il attaqua l'ennemi sur l'Albis, près de Zurich, lui tua 500 hommes et reprit une position que la division Soult avait été obligée d'évacuer.

Le 27 thermidor suivant, il débusqua les Autrichiens du petit Saint-Bernard, après leur avoir tué ou blessé une centaine d'hommes et fait 20 prisonniers. Le 13 fructidor de la même année, à Suze, où il commandait quatre compagnies formant la colonne de droite, il enleva 150 prisonniers à l'ennemi, et le 30 du même mois, à Rivoli, il fit encore 150 prisonniers.

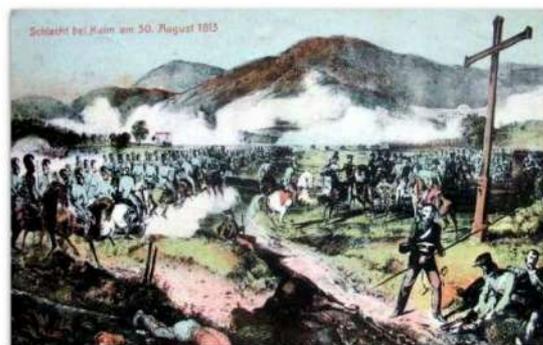
Le 16 germinal, au combat de Monte-Faccio, près de Gênes, où il commandait la colonne du centre, il fit 300 prisonniers et eut sa capote criblée de balles. Le 25 du même mois à Albissola, après avoir dégagé le général en chef Masséna, il se battit seul contre plusieurs Autrichiens et en terrassa trois, qu'il força de se rendre. À Volta, le 28, il mit en déroute, avec 30 hommes seulement, un bataillon autrichien fort de 700 combattants ; et il fut blessé, le 10 floréal suivant, d'un coup de feu à la cuisse au combat des Deux-Frères.

Retourné à l'armée d'Italie en l'an IX, Il tint garnison à Conegliano, pendant les ans X et XI, devint major du 96e régiment d'infanterie de ligne le 30 frimaire, et membre de la Légion d'honneur le 4 germinal an XII. Il fit les campagnes de 1807, 1808 et 1809 à la grande armée, et fut nommé colonel du 25e régiment de ligne, le 10 novembre 1807.

Baron de l'Empire le 11 juin 1810 avec une dotation de 4 000 livres de rente, le 12 juillet 1809, il reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur et fit les campagnes de Russie et de Saxe en 1812 et 1813.

Général de brigade le 13 juillet 1813, il fut tué d'un coup de feu, le 30 août suivant, à la bataille de Kulm, au moment où, à la tête des troupes qu'il commandait, il perçait la ligne prussienne pour reprendre le village d'Hellendorf.

PC



Témoignage d'un ambulancier en Algérie

J'ai été incorporé le 1^{er} mars 1959 au 41^e RIM (Régiment d'Infanterie Motorisée).



Le « Commandant Quéré »

Nous sommes partis pour l'Algérie le 23 avril 1960 à bord du « Commandant Quéré » qui était un vieux rafiot. Je n'ai pas l'impression que c'était un paquebot pour passagers, car nous étions logés dans la cale.

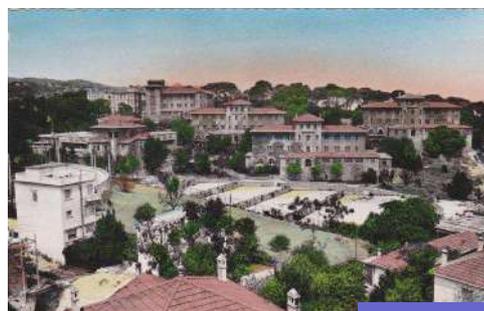
Nous étions près d'un millier à nous entasser. Dès le départ, la mer était mauvaise, le bateau bougeait dans tous les sens. La plupart des copains étaient malades, la flotte rentrait par les hublots, les copains montaient de temps en temps sur le pont pour vomir. Les toilettes étaient bouchées... J'ai eu de la chance, je n'ai pas été malade, mais difficile de trouver à manger : seulement des conserves, un bout de pain et de la flotte à boire. Enfin nous sommes arrivés à Oran.

Là, nous avons vu des hommes en chéchias, des femmes voilées. On s'est dit : « c'est ça l'Algérie ? C'est ça ? Bon, il faut y aller, c'est la guerre. »

Je ne me souviens plus si nous sommes allés dans une caserne. Je me rappelle que nous avons pris rapidement un train pour rejoindre Saïda qui était notre affectation.

Le train est passé par Périgueux, Mascara, Sidi Bel Abbès. C'était un train de marchandises, et on nous a fait voyager debout. Les premiers wagons étaient pleins d'appelés, sans arme. Les derniers wagons du convoi étaient remplis de cercueils vides... ambiance ! Je pense que le trajet a duré toute la jour-

née. Pour assurer la sécurité (car le train était parfois attaqué), il y avait quelques soldats armés, en



Saïda

tête du convoi dans un wagon pour surveiller s'il n'y avait pas quelque chose de suspect sur la voie. On n'a pas eu grand-chose à manger pendant tout le trajet. Saïda est une belle ville, les environs étaient superbes, dans une grande plaine. Je suis resté 14 mois.

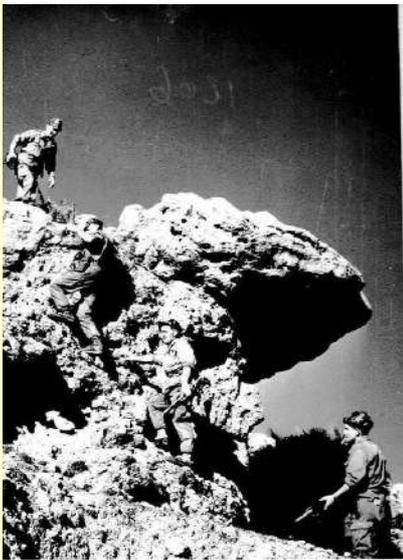
Il y avait plusieurs casernes : la légion, les paras (commando Georges), les bérets noirs (commando Cobra) et le 41^e RIM. Notre compagnie disposait de GMC, d'halftracks et d'autres véhicules. Les gars du commando Cobra étaient des fêlés, des têtes brûlées.



Halftrack

J'ai été affecté à une ambulance, j'ai transporté beaucoup de morts et de blessés. Quand les blessés étaient trop grièvement atteints, ils étaient emmenés à Oran par Alouette⁽¹⁾. Nous étions deux chauffeurs d'ambulance. Nous partions en opération pour des périodes de 3 semaines/un mois. Généralement nous allions vers le sud, à proximité de la frontière, là où il y avait des combats. En opération, nous étions installés dans des camps sommaires, sans clô-

ture, en plein champ. Il y avait beaucoup de véhicules de tout type. Je me souviens qu'il y avait un camp disciplinaire de la légion. C'était incroyable de voir les légionnaires courir autour du camp, sac au dos plein de cailloux, par une forte chaleur ! Il faisait parfois plus de 42°. Nous avions des thermomètres dans les caisses de médicaments. Un jour, le thermomètre a pétié par la chaleur. La nuit, on mettait de l'eau sur nos lits de camp pour les refroidir. Mais la température baissait la nuit, vers 2 heures - 3 heures et le matin on avait froid.



En patrouille

La nuit, quand on entendait que ça pétait, on fonçait vers le barrage électrifié, car ça voulait dire que les fellas essayaient de passer et qu'ils

faisaient sauter les mines pour faire des trouées.



Barrage électrifié entre Algérie et Maroc

Il y avait beaucoup de morts, car le barrage était efficace. On allait souvent du côté de Djeniane, sur la route de Colomb Béchar. Peu de temps après mon



Groupe de Fellaghas

arrivée à Saïda, j'ai été désigné pour aller en opération.

Je suis parti seul avec l'ambulance, guidé par un camion qui roulait devant moi. La piste était longue. Nous sommes arrivés le soir.

Dans le camp, j'ai vu un spectacle abominable : un berger avait été capturé, et pour le faire parler des soldats l'avaient attaché, et l'avaient suspendu au-dessus d'un feu d'alpha. Ils ne l'ont pas tué. Ils l'ont enchaîné ensuite sous un camion où il est resté toute la nuit. Au matin, le gars n'était pas mort. Ils l'ont envoyé à la corvée de bois, c'est-à-dire qu'ils l'ont emmené à l'écart pour l'exécuter...

Et c'est des gars du RIM qui ont fait ça, pas des paras ou des légionnaires ! Mais souvent, les pieds-noirs étaient pires que les autres. J'ai connu un gars de Plougrescant, et d'autres, qui étaient dans le commando Cobra.

Tous les jours ils étaient soûls, ils buvaient beaucoup de vin, et aussi un liquide qu'ils avaient dans des petites bouteilles, mais je n'ai jamais su ce que c'était. C'était pour les stimuler car on leur faisait faire des actions terribles.

Ces gars-là étaient menés à la dure : pas de taule chez eux, les problèmes étaient réglés par bagarre aux poings, sur initiative des gradés. A la fin du service, le gars de Plougrescant était alcoolique à 100%.

Les légionnaires m'impressionnaient. Je les rencontrais notamment quand j'allais dans leur caserne pour des médicaments. Dans leurs chambres, tout était impeccable. Les lits étaient faits au carré, les chaussures cirées étaient au pied du lit, et le sol était incroyablement propre. Ils étaient environ 400 et étaient conduits à la dure. On les voyait revenir de l'entraînement, certains n'avaient pratiquement plus de chaussures à force de marcher sur des sols rocaill-

Témoignage d'un ambulancier en Algérie

leux. Et il fallait les voir défiler de leur pas lent dans la caserne, en chantant, tout le monde devait s'écarter car rien ne les faisait dévier de leur chemin. Avec tous ces légionnaires et paras, sans compter le RIM, Saïda était bien gardé. Je ne me souviens pas qu'on ait été attaqué, ou même inquiété. Pourtant, avant mon arrivée, 6 ou 7 personnes avaient été égorgées. Bigeard était là. Il a fait incendier toutes les forêts avoisinantes pour empêcher les fellagas



Hélicoptère « banane » pour transport de commandos

de s'y cacher. Il n'y avait pas de base d'hélicoptères à Saïda. Les « bananes »⁽²⁾ et Sikorsky⁽³⁾ arrivaient de loin pour les opérations, peut-être d'Oran.

Dans l'ambulance, on était souvent 3 ou 4 : le capitaine (médecin) un ou deux infirmiers et moi. Personne n'avait le droit d'être armé. Mais j'avais réussi à me procurer un fusil, car j'allais souvent seul dans des endroits très isolés. Un jour, je revenais d'opération en convoi, avec de nombreux camions. Habituellement, l'ambulance est positionnée au milieu du convoi, mais, cette fois-là, elle était la dernière. Le capitaine, qui était médecin, était avec moi. Tout d'un coup, notre véhicule s'est ensablé. Et les autres se sont barrés sans faire attention à nous. On s'est retrouvé seuls. Le capitaine m'a dit « Vous êtes armé ? Moi je n'ai même pas un revolver ! ». On avait des plaques de désensablement, et on a dégagé assez vite l'ambulance. Puis on est parti à toute vitesse, mais sur la piste on s'est paumés ! On voit tout d'un coup des baraques. C'était pas les

nôtres, ils avaient des canons. On leur a demandé « vous n'avez pas vu un convoi ? » Ils ont répondu « Non ». On a vite fait demi-tour, et on a suivi une autre piste, et heureusement, on est rentré au camp.



Ambulance Dodge du type utilisé en Algérie

Je conduisais une ambulance 4x4, au début j'avais un dodge. Elle avait fait la guerre 39-45, il n'y avait pratiquement pas de frein dessus ! Le moteur était complètement cuit, on marchait toujours au starter, et elle consommait de l'essence !

L'infirmerie de la caserne avait été construite par des appelés. Le bâtiment faisait environ 50 mètres de long. Il y avait un capitaine, un lieutenant et un aspirant tous trois médecins, un sergent, un caporal-chef et des infirmiers et conducteurs.

Il y avait un infirmier de profession, les autres avaient été formés par l'armée.



Vaccination dans un douar

On y soignait non seulement les militaires français, mais aussi des fellaghas et la population. L'infirmier faisait également des campagnes sanitaires dans les douars. On y allait avec l'ambulance. Le médecin descendait et la consultation avait lieu dans une maison. Il n'y avait que des femmes et des enfants à la consultation. Pas d'homme. Fallait pas toucher aux femmes ! On emmenait celles qui étaient en fin de grossesse à l'hôpital. Il y avait un bâtiment pour les européennes et un autre pour les algériennes.



Une mechta

Une fois, nous avons été appelés à un mariage car il y avait un malade. C'était dans un douar. Je suis parti avec l'infirmier, on se demandait si c'était un piège.

Arrivé au douar, les invités du mariage étaient dans une grande cour fermée par une porte. J'ai dit à l'infirmier : « Vas-y, moi je reste à la porte avec mon PM⁽⁴⁾ ». I

l est entré seul dans la cour, il y avait beaucoup de monde. Il a demandé « Qui est malade ? ». On lui a dit : « C'est lui » en désignant le marié qui semblait un peu ivre.

L'infirmier a été très bien accueilli, on lui a offert le thé. Le marié se remettait lentement. Je restais prudemment à la porte de la cour avec mon PM. On est resté un peu, et quand on va vu que le marié allait mieux, on est reparti.

Dans l'infirmierie, nous avions une infirmière algérienne qui était très compétente. Un jour, le médecin capitaine s'est étonné de voir diminuer de façon anormale les stocks de morphine. Ses soup-

çons se portèrent sur cette infirmière qui fut suspectée de donner ces doses de morphine aux fellas. Elle fut interrogée par le 2^e Bureau. Nous ne l'avons jamais revue...

J'étais très impressionné par les grands domaines agricoles. Les terres à blé étaient riches. Il fallait voir la moisson avec parfois jusqu'à 6 moissonneuses en ligne ! On était loin des fermes d'Hillion ! J'ai vu une fois des ouvriers agricoles qui se reposaient à l'ombre, car il faisait très chaud en été. Un pied-noir est arrivé et les a fait se lever à coup de pied dans le c.. Pas étonnant qu'ils se soient révoltés !



Equipement mécanisé d'un grand domaine

Et puis la quille est arrivée, enfin ! J'ai embarqué sur le bateau « Ville de Marseille » le 25 juin 1961. J'ai été libéré peu de temps après, le 9 juillet 1961.

- (1) Alouette : hélicoptère léger pour transport des blessés ou reconnaissance
 - (2) Banane : hélicoptère de combat transport de troupes
 - (3) Sikorsky : hélicoptère lourd transport de troupes ou de matériels
- PM : pistolet-mitrailleur

Extraits du témoignage de BB

La tournée du facteur René Delanoë

Mon père est né à Lermot, à la Cour d'en Haut, dans une maison appartenant à mon grand-père. Il n'a pas connu son propre père mort jeune, à la guerre 14-18, le 18 février 1915, à Bourges. Lui aussi s'appelait René. Il avait un seul enfant, mon père, qui est né le 12 novembre 1914. Sa mère qui était veuve de guerre, avait une pension, mais c'était la misère. Elle vendait tous les biens, elle était démunie, la famille complétait. Mon père a été émancipé à l'âge de 15 ans. Il n'avait rien à faire, c'est pour ça qu'il s'est engagé à 18/19 ans, puis il a fait la guerre, il a été 5 ans prisonnier en Allemagne, blessé sur le côté. Quand il est revenu en 1945, sa fille avait 5 ans. Il a quitté l'armée en 1953. Il y avait trop de militaires à ce moment là et ils les éjectaient. Mon père en a profité car il y avait des emplois réservés, soit facteur, soit gendarme, soit quelque chose comme ça. Il a pris facteur. Il est devenu facteur à Saint Brieuç où il a fait toutes les tournées, puis ils l'ont muté car il voulait monter en grade. Il était titulaire. Il a été nommé à Saint Sever dans le Calvados, il avait une tournée de 8 heures par jour. Il est resté quelques années là-bas pour être titularisé. De ce fait, il a prêté serment devant un tribunal, sur le secret de correspondance entre autres.



Facteur des années 50-60

Puis il a demandé à être à Hillion. Après avoir acheté son vélo de ses propres deniers, mon père a sillonné les chemins de Hillion, suivant un circuit établi par l'administration des postes avec chronomètre.

Il travaillait tous les jours, sauf le dimanche. Il partait en uniforme, pantalon, veste, en gros drap bleu marine, et son képi. Il avait deux tenues, une d'été et une d'hiver. Avec son képi de facteur, il se

voyait de loin sur son beau vélo, bien entretenu. L'horaire de son passage variait peu et servait de repère aux usagers des PTT, sauf quand sa sacoche était remplie de mandats. Il commençait de bonne heure le matin, à 6 heures, le courrier était apporté à Hillion par des voitures de la Poste, il faisait sa tournée en vélo. Il n'avait pas de permis de conduire. Il finissait sa tournée à 14h30, il mangeait, il se changeait et il allait dans les champs car il avait un peu de terre et il rejoignait ma mère.



Le bureau de poste à Hillion était en haut du bourg, près de chez Even, l'épicerie. Quand la Poste a été déplacée, le cordonnier Déron s'est installé là. Il y avait trois facteurs à Hillion. Mon père avait une tournée complète, les autres avaient des tournées de 6 heures. Il a toujours fait la même tournée, sauf après quand il a eu une voiture, une 2 CV puis une 4L, il allait alors plus loin.

Il commençait sa tournée par le maire, Mr Gaillard. Il allait porter le courrier à sa ferme, à la Ville Clavet. Après il démarrait sa tournée route de la Grandville, puis le Pont Rolland car c'est lui qui distribuait le courrier à l'usine. Puis il remontait la côte, il allait à Tanio, il repartait vers la Ville David, la Ville Indeloup, puis à Licantois, à Carquitté, et à Fortville. Il avait son casse-croûte dans sa sacoche sur le porte-bagage, et il mangeait au bar de Fortville, toujours à la même

heure, vers 11 heures, à 10 minutes près. Il mangeait et buvait son petit coup de pinard. Son vrai repas il le prenait à la maison. Son casse-croûte, c'était une petite boîte de pâté Hénaff ou une saucisse. Parfois il prenait son casse-croûte à la Grandville, quand on lui avait demandé de donner un coup de main à tirer sur le petit veau ou à pendre le cochon quand il était tué. Et le lendemain on lui disait « *facteur, tu vas casser la croûte avec nous* ». Et en plus il avait un paquet de saucisses, ou un petit rôti ou des côtelettes. Mais il était également invité à manger chez Ville-salmon, même s'il ne tuait pas le cochon. On l'appelait souvent « *facteur* », mais aussi René, ça dépendait des gens. Dans ce cas là, il ne recommençait pas à casser la croûte à Fortville. Si on l'avait invité avant, il conservait son casse-croûte pour le lendemain. Il n'était pas longtemps à manger, peut-être un quart d'heure.

Il n'y avait pas de boîtes aux lettres, il rentrait dans les fermes, il buvait rarement un petit coup, il n'était pas comme ça. Il y avait quatre boîtes postales dans sa tournée: une à la Grandville, une à Fortville, une aux Quilles et une autre à Saint René. Il repartait à Belleville, Carquitté, Bourboutil, la Ville es Chiens. Puis il allait aux Ponts Neufs et au bout de la Ville Finie, puis il revenait à la Cassière vers midi. Il y avait un marchand de vélo aux Ponts Neufs, il achetait son vélo chez lui, c'était son vélo, il n'y avait pas de vélo de La Poste. Quand il avait un problème avec son vélo, il le laissait au réparateur qui lui prêtait un autre vélo. Il allait à la Ville Finie, et en repassant, il reprenait son vélo et il laissait l'autre. Il crevait souvent à l'époque, des fois deux fois dans la journée. Quand il revenait, son vélo était réparé. Le marchand de vélos s'appelait Le Bihot. Son atelier était sous un hangar qui est aujourd'hui disparu. Il y avait beaucoup de passage à cette époque-là, il y avait beaucoup de vélos. Son vélo était un vélo normal, sauf qu'il avait un frein sous le moyeu. Son collègue de Morieux savait qu'il passait souvent chez Le Bihot, et ils buvaient un coup ensemble.

Il n'y avait pas de boîtes aux lettres, mais il était très connu, il rendait service à beaucoup de gens, à ceux qui ne savaient pas écrire. Il allait au Casino, près de la chapelle saint Laurent. Après il partait à Carsugat, et ensuite à la Haute et à la Basse Rivière. Et passait à la Ville Hamion. Dès



René Delanoë, Françoise Campion et leurs enfants

fois il mangeait vers midi dans une ferme à Carmin. C'était une grande ferme, ils avaient une douzaine de chevaux de trait et une grande étable. Souvent il était invité à manger, ils n'étaient pas à une assiette près, il y avait du monde autour de la table ! Il relevait la boîte aux lettres devant l'église, et après il revenait vers la Ville Jehan, les Villes Marottes et tout ça. Il faisait aussi le Champ Oisel. Il allait ensuite aux Quilles puis à Guiguihen, et après il rentrait au bourg, et sa tournée était finie. Ça faisait pas mal de kilomètres avec des côtes, pas loin de 40 km par jour, avec toutes ses sacoches. Il avait des sacoches en cuir, une devant plus petite, deux derrières et une sur le dos. Il était chargé, ça pouvait faire 50 kg avec les paquets. Il n'y avait pas de point relais à l'époque. Pour freiner il faisait du rétro pédalage.



Il distribuait Ouest-France sous bande, il n'y avait pas de porteur. Je l'ai vu faire le trajet à pied, dans la neige. Il faisait toute la tournée, c'était une journée dure. Bien souvent, si j'étais en repos, je lui donnais un coup de main. J'ai fait plusieurs fois la tournée avec lui. Je le suivais en vélo. C'est lui qui me demandait, mais j'étais

La tournée du facteur

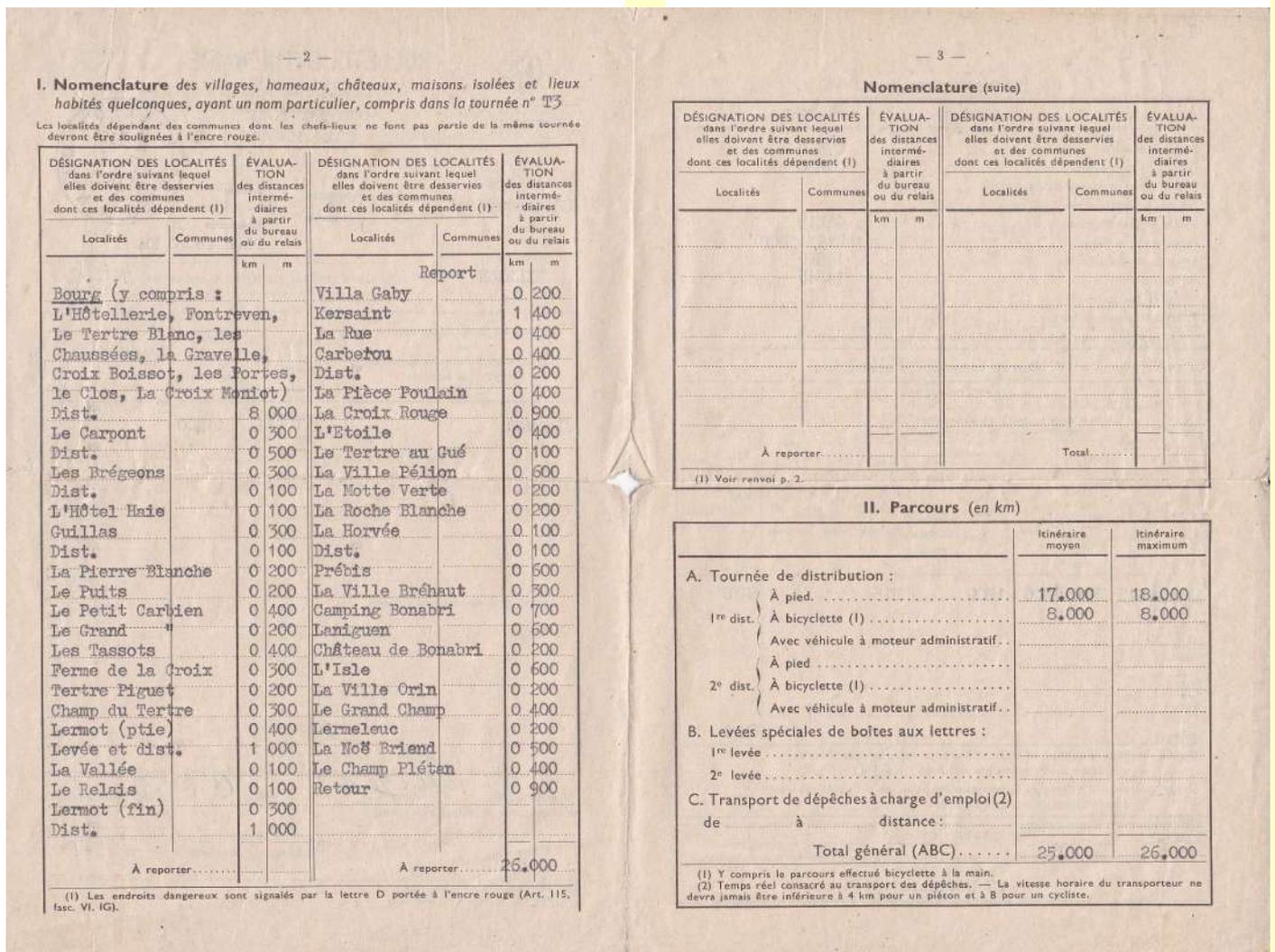
aussi volontaire. Je l'ai accompagné de 10 ans jusqu'à 14/15 ans. On a fait également le trajet à pied, quand il y avait de la neige, avec des chaussons pour ne pas glisser. La tournée était longue ce jour-là ! Il a fait plusieurs fois des chutes, sur le verglas, mais il ne s'est jamais rien cassé.

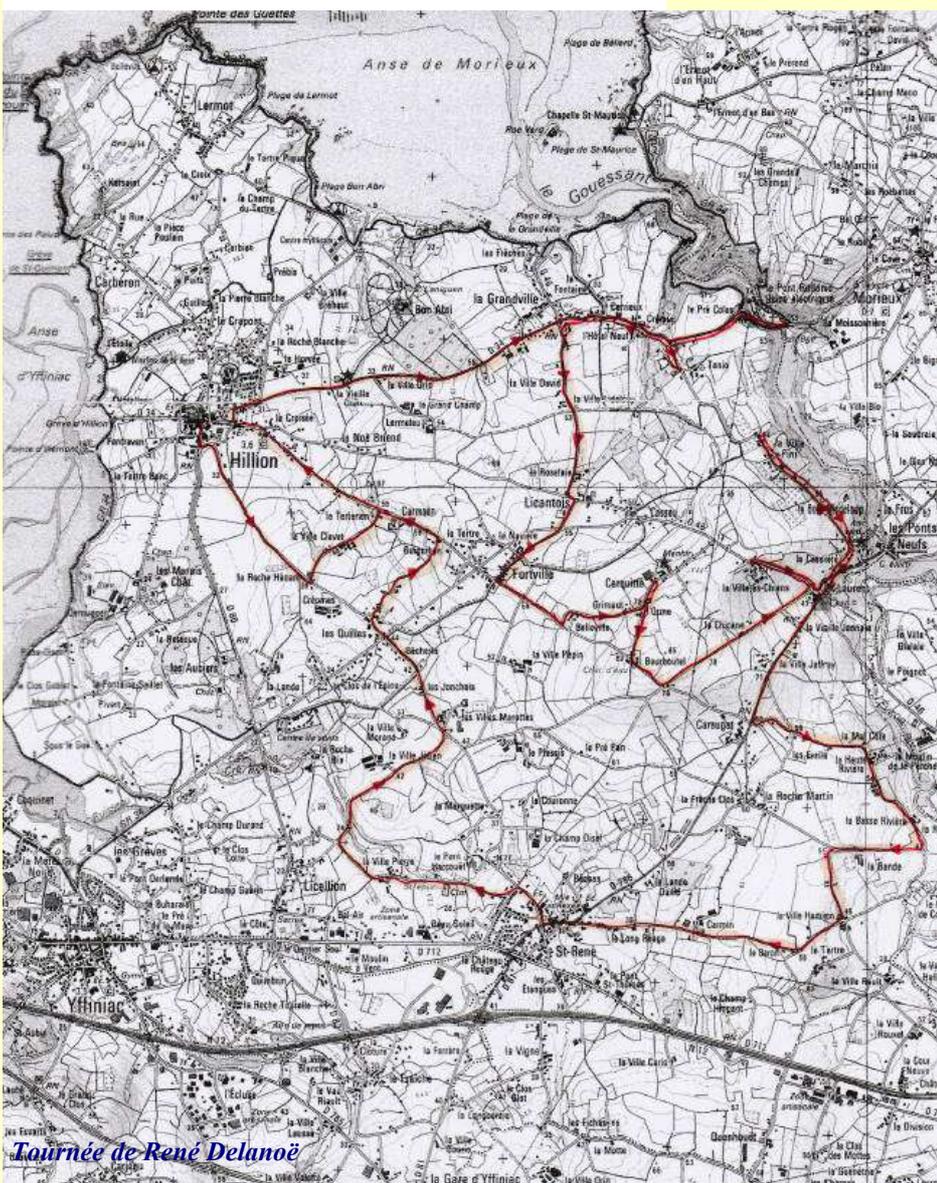
Je portais aussi parfois les télégrammes à la place de ma mère. Quand il était malade, il avait un remplaçant. Sauf une fois, le remplaçant était pris, c'est moi qui ai fait la tournée, tout seul !

Il payait les allocations familiales, les retraites vieillesse, les remboursements de sécurité sociale, les mandats, tout... Il avait une somme d'argent au départ et il la distribuait largement. Parfois des gens lui disaient « est-ce que tu peux m'apporter tant... » car il ne pouvait pas aller au guichet. Il encaissait aussi les cotisations des retraites vieillesse des cultivateurs, là c'est eux qui payaient. Il avait des mandats, c'était incroyable, avec des centimes et tout

ça. A cette époque-là, il allait dans des maisons où il y avait 6 gosses, 7 gosses. Il était très attendu par les familles qui le respectaient comme il se doit, en le remerciant d'un pourboire. Certaines personnes ne signaient le mandat qu'après avoir bu un verre d'amitié. Des enfants l'appelaient docteur ou papa. En plus des services de tous ordres qu'il donnait gracieusement, soient d'ordre matériel ou conseils sur plusieurs domaines (car il rentrait dans tous les foyers chez les plus aisés et les plus nécessiteux). En effet, être facteur, il faut, comme le disaient certaines personnes, avoir du cœur et tout entendre sans répéter ce que l'on a entendu, secret professionnel oblige.

Après plusieurs années, sur la même tournée, (appelée quartier), mon père était très respecté et pour certaines familles, faisait partie des leurs. Il assistait à leurs joies et à leurs peines : baptême, mariage,





en voiture chez la grand-mère qui avait touché de l'argent. Elle avait mis ses sous en haut de son armoire sans avoir compté n'y touché. Il y avait un billet de 100 francs en trop. Le receveur était content. Des fois ma mère portait des télégrammes, c'était pas lui, sauf s'il était à la maison. Ma mère était porteuse de télégramme, c'était officiel, elle était payée au mois, c'était pas beaucoup, mais c'était toujours bon à prendre. Parfois pendant quinze jours il n'y avait pas de télégramme, parfois trois par jour. On n'avait pas de téléphone, il y avait juste une ligne reliée au Bureau de Poste avec une sonnette. Il y avait une fiche à trou au standard téléphonique. Quand ça sonnait, hop on allait à la Poste, il fallait donc rester à la maison. Au début il y avait pas mal de télégrammes, puis après, plus, c'est tombé en queue de poisson.

Au début les trois facteurs faisaient leur tournée en vélo, puis mon père a eu une voiture, un deuxième en a eu une, et le troisième est resté en vélo parce qu'il avait un œil qui ne voyait pas clair. Quand il a eu

enterrement.

Il vendait des calendriers, il avait un bon pactole avec, tout le monde en prenait à cette époque-là. Il en vendait quelques-uns pendant la tournée, 4 ou 5, mais surtout il revenait à la maison, et après il reprenait le vélo pour les vendre, et des fois il prenait 2 ou 3 jours de congés pour ça.

Pendant les vacances, il ne prenait pas trop son vélo. Il allait quand même de temps en temps à la Cotentin en vélo avec ma mère, ils allaient aux palourdes tous les 15 jours. Autrement il allait à la chasse.

Quand il est entré facteur, il n'a pas eu de formation, il s'est formé sur le tas. Il n'a jamais perdu de courrier. Une fois, son remplaçant a fait une erreur. Le receveur est venu voir mon père il y avait un problème d'argent. Le receveur et mon père sont partis

une voiture, le soir, une semaine sur trois ou quatre, il faisait le ramassage des boîtes aux lettres. Il allait à Quessoy, Saint Carreuc ... Il allait faire son tri postal à Yffiniac et prendre son courrier, et sa voiture qui était là-bas. Ça complètement changé sa tournée.

Sa relation avec le maire de la commune et l'instituteur était primordiale car il pouvait être de bon conseil, vu la bonne relation qu'il avait avec tout le monde ! Il avait de bons contacts avec le maire et les receveurs.

Il a pris sa retraite à 55 ans, il a fini sa carrière en forme, il est décédé en 2006 à 94 ans !

Témoignage de René Delanoë, fils du facteur, recueillis par PB, AR et AL.

Le Moulin de l'alouette

Cet ancien moulin qui était situé à la Ville Fini a changé de nom au hasard des plans terriers et cadastres.

Il se nomme successivement moulin de Melouais (du vieux français Melouan soit le moulin du milieu) attesté en 1412 dans les comptes de la chatellenie de Lamballe, de Laloué (1787) , de la Loire (1812) et de l'alouette (1847).

Sur les cartes postales, il est même parfois indiqué « moulin fouleh » !. Une déformation de sa fonction de moulin à fouler.

C'est le seul moulin de la commune qui servait à fouler le lin ou le chanvre, activité importante à Hillion sous l'ancien régime, compte tenu de l'importance des routoirs sur notre territoire (voir article du bulletin HPH n°6, pages 16 et 17)

Bien que le rouissage dans les eaux courantes était prohibé, et cela depuis 1790, il continua jusqu'au milieu du XIXe siècle. Par la suite, on pratiqua un rouissage sur champ, plus écologique.

L'industrie du lin et du drap périclita en Bretagne au début du XXe siècle. Les moulins à fouler perdent de leur compétitivité et disparaissent progressivement. Le barrage du Pont-Rolland fera disparaître complètement le moulin de l'alouette.

Propriétaires 1787 : Mr de Launay
1812 : Mr de Kergariou de Lannion
1847 : Claude Duault



Moulin de l'allouée, plan terrier du Penthièvre 1785



Par la suite la famille Bedel (ou Bedet, selon les sources et registres) prendra possession du moulin et exercera le métier de foulonnier.

Le 27 septembre 1940, François Bedel, le dernier foulonnier raconte son métier dans un article de Ouest Eclair. Nous le retranscrivons littéralement :

Douze métiers, treize misères **Une histoire d'avant le déluge** **Les Moulins à foulon**

Sur semaine, il "mène" sa terre, et, le dimanche, il chante à l'église. Quand je suis allé le chercher, la première fois au village de la Coudraye, en Morieux, sa femme m'indiqua la ferme où il donnait la main pour les batteries. Un paysan, pareil aux autres, dans la nuée de bale et de poussière que faisait tournoyer l'antique manège. Un paysan pareil aux autres, mais qu'on lui parle de son proche passé et tout de suite il se redresse pour révéler qu'il est venu à la terre sur le tard, qu'il appartient à un monde à part, le monde des artisans rustiques, fiers de leur expérience comme d'un secret jalousement tu.

François Bedel tint le dernier moulin à foulon dans la vallée des Ponts-Neufs.

Le site a été célébré par les guides et les affiches de gare. Au sortir de l'étang, franchie la chaussée dont on attribue la construction aux Romains, le Gouessan se faufile dans une gorge sauvage, jusqu'à la mer. A chaque détour, un moulin ; moulin à blé, comme les Moulins-Roland, moulins à foulon, comme ce moulin de l'Alouette où naquit et begonna François Bedel

Un lignage victime de la mode

Voilà des gens, ces Bedel, qui, à l'âge de prendre un état,

n'ont pas eu à hésiter pendant des générations. Aussi loin que puisse remonter la mémoire de la famille, on a toujours tenu un moulin à foulon dans le même coin. L'arrière-grand-père, le grand-père et le père de François Bedel, qui eut cinq enfants. Et le survivant garde l'orgueil de cette hérédité.

Si le foulonnier, son moulin détruit, croit encore à la grandeur de sa mission, il a dû abdiquer devant les caprices, devant la coquetterie de la jeunesse campagnarde, avide de singer les citadins. C'est du jour où les farauds de village ont cru s'aristocratiser en s'habillant de confection qu'il n'y a plus eu besoin de moulins à foulon. On a fermé ceux-ci, faute de clientèle.

- Rester à se tourner les pouces, dans son fond de vallée, travailler un jour ou deux par semaine, on ne pouvait plus tenir, dit François Bedel.

A la vérité, la mort du tisserand a provoqué celle du foulonnier.

Jadis, chaque maison, avec son lin, son chanvre, sa laine, produisait de quoi s'habiller. Le tisserand fabriquait l'étoffe, la garrerie, pour les cotillons féminins, la berlinge, pour les gros effets d'homme. Mais ces draps étirés par le métier à tisser, paraissaient trop clairs à des ménagères soucieuses de l'à-main, de l'épaisseur et du moelleux. On les faisait feutrer par le moulin à foulon. La laisse de la berlinge était réduite de 1 m 10 à 0 m 80 ; pour la garrerie, on se contentait d'une demi-foule, 0 m 90.

Nous devons laisser François Bedel, rajeuni par son

DOUZE METIERS, TREIZE MISÈRES



**Une histoire d'avant le déluge :
Les moulins à foulon**

Une semaine, il a même à sa terre, et le dimanche, il chante à l'église. Quand je suis allé le chercher, la première fois, au village de la Coustaye, au Morieux, sa femme m'indiqua la ferme où il donnait la main, pour les barrières. Un paysan, pareil aux autres, dans la nuée de bœufs et de poulets que j'allais tourner l'ancien moulin. Un paysan pareil aux autres, mais qu'on lui parle de son punché péché et tout de suite il se redresse pour réclamer qu'il est venu à la terre sur le tiers, qu'il appartient à un autre ruisseau, fier de leur expérience comme d'un secret bien gardé.

Le site a été cédé par les guides et les officiers de guerre. Au sortir de l'étang, franchie la chaussée, deux ou trois mètres de construction aux Romains, le Goussan se faufilait dans une gorge sauvage jusqu'à la mer. A chaque détour, un moulin. Moulins à bœuf, comme les Moulins-Bolais, moulins à main, comme ce moulin de l'Alouette où naquit et bosoga François Bedel.

**Un lignage
victime de la mode**

Voilà des gens, ces Bedel, qui, à l'âge de prendre un état, n'ont pas eu à hésiter pendant des générations. Aussi loin que puisse remonter la mémoire de la famille, on a toujours tenu un moulin à foulon dans le même coin. L'arrière-grand-père, le grand-père et le père de François Bedel, qui eut cinq enfants. Et le survivant garde l'orgueil de cette hérédité.

Si le foulonnier, son moulin détruit, croit encore à la grandeur de sa mission, il a dû abdiquer devant les caprices, devant la coquetterie de la jeunesse campagnarde, avide de singer les citadins. C'est du jour où les farauds de village ont cru s'aristocratiser en s'habillant de confection qu'il n'y a plus eu besoin de moulins à foulon. On a fermé ceux-ci, faute de clientèle.

- Rester à se tourner les pouces, dans son fond de vallée, travailler un jour ou deux par semaine, on ne pouvait plus tenir, dit François Bedel.

(Voir la suite en 2^e page.)

tionnant des images d'Épinal ?

- Notre appareillage était entièrement construit en bois. D'abord, la roue, qui communiquait avec le marbre, une énorme pièce de bois qui, par des pales, soulevait les verges. Deux verges de 3 mètres à 3 m 50 de largeur et d'une épaisseur de 0.18 au carré, taillées dans un seul tronc d'arbre. Ces deux verges s'appuyaient à un tréteau porte-verges et elles portaient les pilons. Deux gros pilons qui pesaient 50 kilogs chacun et qui étaient munis de trois dents. La longueur de ces dents, le foulonnier devait la régler lui-même selon son goût : 0.50 la plus grande, 0.40 la moyenne et 0.30 la petite, celle qui devait crocher le moins dur. Les pilons tombaient dans une cuve, creusée d'une seule pièce et hémisphérique. Elle faisait 2 mètres de longueur sur 1 m 10 de largeur. Légèrement penchée, elle paraissait en équilibre sur un bord.



Affiche de Charles Halle pour les Chemins de Fer



La passerelle du moulin qui permettait aux habitants de la Ville Fini de se rendre à Morieux

plaisir, nous décrire l'installation du moulin. Qui croirait que cet homme, dans la force de l'âge, parle d'un domaine ruiné, d'un matériel archaïque, d'une profession dont on ne peut plus reconstituer les rites qu'en collec-

Le Moulin de l'alouette

François Bedel parle, et, par-delà ce vocabulaire technique, que de souvenirs embrumés s'éclairent en moi.

Un sentier suivait le Gouessan dans tous ses écarts. Au fond de la vallée, il n'y avait place que pour cette sente et la rivière, brune comme les cailloux qui l'encombraient si hauts qu'on se sentait enseveli dans les fougères entortillées comme des vers et les ronces noires des mûres.

A un tournant, on percevait des coups de masse, en rythme alterné, et on découvrait le moulin, avec son toit encellé, sa passerelle de bois mort. On était pris, jusqu'au vertige, dans un bruit d'eau qui trotte, qui fuit, mais qui ne peut échapper au large bief et à la roue patiente, inexorable. La roue, pesamment, montait, montait, comme pour écraser en retombant cette masse d'eau qui fuyait entre ses membrures mâchurées par le temps. Et toujours, ces maillets qui marquaient le temps à la cadence de l'éternité ...

Les foulons, à cette époque, n'avaient pas une heure à perdre. On apportait de l'étoffe de quinze lieues à la ronde. Il y avait des dépôts à Planguenoual, à Lamballe, et le dimanche, on s'en venait par bandes, comme pour une partie de plaisir, apporter du tissu à fouler, des pièces de toute longueur, 5 m, 10 m, 25 m.

Le foulonnage

Mais la cuve en mâchait 100 m à la fois. Première opération : on mouillait l'étoffe à l'eau froide, par un système ingénieux de norias dont était munie la roue du moulin. Les pilons entraient en danse, boulangéant si fort berlinge ou garrerrie que celle-ci se nouait ; des noeuds aussi savants que des noeuds de marin.

Ensuite, on remplaçait l'eau froide par de l'eau chaude, après avoir débrouillé l'étoffe. Et le bal recommençait, les pilons se levant l'un après l'autre, et malaxant le tissu entre leurs trois griffes. Pendant 3 heures, la substance était brassée dans la cuve. La pièce trop embrouillée, on arrêta. On déplissait, on détordait, on débouchonnait et on recommençait.

Le foulonnier était debout, dès cinq heures du matin, dans l'espèce de cave, tantôt glaciale, tantôt étouffante, comme une étuve où il pataugeait. Le tissu foulé, il le dressait. Après l'avoir mis en rouleaux de 20 mètres qu'il plantait sur champ, il l'aspergeait d'eau bouillante. Un petit tour de cuve, d'une demi-heure, sans dérouler, et les pilons au coup à coup et il n'y avait plus qu'à mettre la pièce à sécher, pour, finalement, la brosser avec la carde à laine.

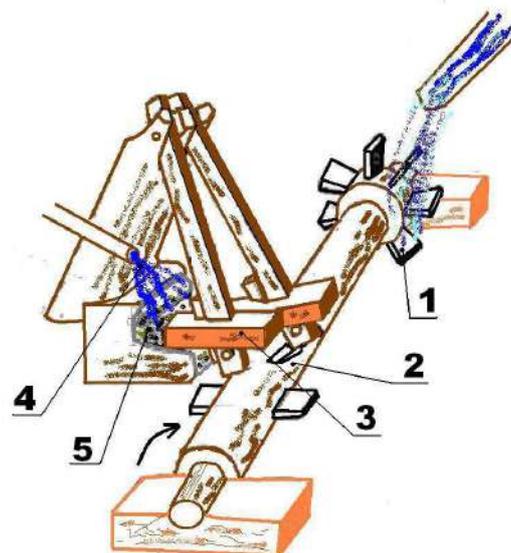


Schéma d'un foulon:

- 1 = roue à aubes,
- 2 = arbre à cames,
- 3 = maillets,
- 4 = eau alcaline,
- 5 = tissu à fouler.

La berlinge, mais c'était la ratine, la plus dense, la plus douce au toucher ; la garrerrie, bien des élégantes en voudraient encore, ne fût-ce que pour l'ameublement.

Les fils des paysans enrichis de 1920 se seraient cru déshonorés, eux, de porter les mêmes hardes que leurs grands-parents. On n'a plus donné de travail au foulonnier.

François Bedel a quitté à regret, pourtant, son moulin. Il aurait voulu tenir. Le siècle s'est montré injuste, la jeunesse ingrate, mais il n'a cessé de se démener dans l'eau et dans le bruit qu'en 1926.

Le destin le voulait. Quelques mois plus tard, on l'eût expulsé de son moulin. Cette rage industrielle, qui s'est approprié la parole de Jérémie : "Je ferai monter mes eaux, et je couvrirai toute la terre". On a inondé la vallée des Ponts-Neufs pour faire un barrage, évidemment. Un de plus.

Pour que l'histoire du moulin de l'Alouette devint une histoire d'avant le déluge ...

Florian Le Roy

L'Ouest-Éclair - 42e année - n° 16.009 - Mercredi 27 septembre 1940

Photo de classe – Ecole St Joseph—1936

1^{er} rang (en haut)

René Delanoé – Joseph Campion – François Collet – Robert Gouezin – Francis Routier – Prosper Bedet – Joseph Campion – Etienne Cabaret

2eme rang

Abbé Lescan – Ange Collet – Joseph Campion – Jean Guernion – Paul Delanoé – Francis Morvan – Henri Guernion – André Benoit – André Desrondiers – Jean Dieulangard – Georges Le Mée – Pierre Guernion – Louis Sohier

3eme rang

Paul Briens – Adolphe Morin – Maurice Briens – Albert Bedo – Ambroise Campion – X – Ernest Delanoé – Joseph Le Mée – Albert Duchêne – Hubert Le Mée – Francis Urban – Joseph Collet – Désiré Le Mounier

4ème rang

Joseph Vautier – Joseph Guernion – Louis Collet – Joseph Guinard – Ange Baron – François Benoit – Pierre Goupillière – Edouard Benoit – Albert Bourhis – Joseph Desrondiers – Albert Guilloux – Pierre Delanoé

5^e rang (en bas)

Pierre Desrondiers – René Bedo – Ollivier Collet – Ambroise Lorant – Robert Routier – Francis Gallais – Maurice Bourhis – Pierre Routier – Jean Le Corguillé – Léon Morvan – Julien Gilette



« Hillion au fil de ses maires—1789-1989 »

Seize maires se sont succédé à la tête de la commune de Hillion entre 1790 et 1989, date à laquelle nous avons décidé d'arrêter notre étude. Non pas que les quatre maires suivants ne méritaient pas de reconnaissance, mais nous avons jugé que les événements auxquels ils étaient mêlés étaient trop sensibles ou trop proches dans le temps pour assurer une neutralité d'écriture.

Ils sont néanmoins cités, et nul doute qu'ils verront leur vie et leur action municipale honorée dans le futur de la même manière que cet ouvrage tente de rendre hommage à leurs seize prédécesseurs.

Les premiers conseils municipaux n'élisent pas le maire en son sein. Le maire est nommé par le préfet parmi les conseillers. Ceux-ci sont d'ailleurs élus par un suffrage censitaire, loin d'être démocratique, comme nous l'entendons désormais.

A partir de 1871, avec la Troisième République, les maires seront élus par le conseil municipal et le suffrage est « universel ». Les guillemets sont là pour préciser que le vote des femmes ne sera effectif qu'en 1944.

Ce livre raconte ainsi deux cent ans d'activité municipale à travers la biographie de ses édiles. Il évoque l'évolution de la commune de Hillion et ses fractures pendant la Révolution, l'Empire et les différentes Républiques.

Beaucoup d'anecdotes croisent la grande Histoire. Il n'a pas toujours été facile d'être le premier magistrat d'une ville comme Hillion.

Nous lançons une souscription pour éditer ce livre

Pour les personnes qui souhaitent cet ouvrage et rejoindre cette souscription, le **prix du livre sera de 15 euros.**

Si nous avons un nombre de promesses de vente suffisant, nous éditerons en nombre cet ouvrage qui sera mis en vente pour 20 euros.

Profitez de cette offre!

Nous contacter :

Patrick Chanot 0296322964

patrick.chanot@wanadoo.fr

Alain Lafrogne 0296323852

ma.lafrogne@free.fr



histoire et patrimoine
de Hillion



Maquette « provisoire » de
la couverture du livre

<http://www.histoire-patrimoine-hillion.fr/>